

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 068-200066009-20251013-2919C-2025-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2025 Publication : 30/10/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 30 octobre 2025 Le Président



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION

Sous la présidence de Fabian JORDAN Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION Séance du 13 octobre 2025

83 élus présents (104 en exercice, 12 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

BUDGET ANNEXE CHAUFFAGE URBAIN - TRANSFERTS ET CRÉATIONS DE CRÉDITS (7.1.2/2919C)

Pour permettre aux services communautaires de poursuivre leurs activités, il convient de procéder aux créations et transferts de crédits suivants sur le budget annexe des du chauffage urbain :

SECTION DE FONCTIONNEMENT								
DEPENSES				RECETTES				
			•					
LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	
CHAPITRE 67					CHAPITRE 70			
3131	673	TITRES ANNULES EXERCICES ANTERIEURS	261 000,00€	30	701	VENTE DE CHALEUR	261 000,00 €	
			261 000,00€				261 000,00 €	
SECTION D'INVESTISSEMENT								
DEPENSES					RECETTES			
LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	LIGNE DE CREDIT	NATURE	LIBELLE DE LA LIGNE DE CREDIT	MONTANT	
		TOTAL	- €			TOTAL	- €	

Après en avoir délibéré, le Conseil d'agglomération approuve les créations et transferts de crédits proposés.

La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

Le Président

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Fabian JORDAN